

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 24 septembre 2012 à 19h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yvon Lambert, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron et Françoise Giroux.

Absence motivée : Serge Gauthier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillères
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
  - a) Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.
  - b) Demande de passage sur le territoire de la municipalité pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.
  - c) Demande de permis de boisson pour l'événement Jours J – BMR 2013.
  - d) Demande de mandat de signature d'entente avec la municipalité de Chénéville pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.
  - e) Achat des panneaux pour identification de la municipalité.
5. Varia
  - a) Étude plan des toilettes.
  - b) Demande de lumière clignotante au MTQ.
  - c) État des travaux de construction.
  - d) Quais – Coûts élevés – Voir plans.
  - e) Statut sur Aire de service VS dézonage.
  - f) Branchement des lumières dans la colonne-Morris.
6. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h05.

**2012-09-136**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-137**

**Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Fassett pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR, la municipalité de Fassett doit autoriser l'affichage pour une durée de trente (30) jours, sur son territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil de la municipalité de Fassett autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à afficher pour une durée de trente (30) jours, sur son territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016 tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Fassett.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-138**

**Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Fassett pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR, la municipalité de Fassett doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur son territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le Conseil de la municipalité de Fassett autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur son territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016 tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Fassett.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-139**

**Demande de permis de boisson pour l'événement Jours J – BMR 2013.**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR, la municipalité de Fassett doit autoriser une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE le Conseil de la municipalité de Fassett autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-140**

**Demande mandat de signature d'entente avec la municipalité de Chénéville pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016.**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR, la municipalité de Fassett doit mandater madame la Directrice générale, Diane Leduc pour signer l'entente de participation à l'événement

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Jours J – BMR, au nom de la municipalité de Fassett, pour une durée de quatre ans, soit pour l'organisation des éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil de la municipalité de Fassett mandate madame la Directrice générale, Diane Leduc pour signer l'entente de participation à l'événement Jours J – BMR, au nom de la municipalité de Fassett, pour une durée de quatre ans, soit pour l'organisation des éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-141**

**Achat de panneaux pour identification de la municipalité.**

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett fait partie du projet de la revitalisation de la route 148;

ATTENDU QUE les panneaux d'identification de la municipalité à l'entrée du village sont désuets;

ATTENDU QUE Lettrage 2 Vallées a fait les poteaux de rues pour la municipalité;

ATTENDU QUE la proposition de Lettrage 2 Vallées rencontre les caractéristiques demandées à un prix abordable;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le Conseil autorise l'achat de 3 panneaux pour l'identification de la municipalité au montant de 2025.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**2012-09-142**

**Levée de l'assemblée.**

20h05 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
Président d'assemblée

---

**Diane Leduc**  
Directrice générale